

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/040/2008 – ÉFAI

6 mars 2008

AU 58/08

Craintes de torture

IRAN

Reza Daghestani (h), 27 ans, étudiant, journaliste et défenseur des droits de la minorité azérie

Reza Daghestani, qui milite en faveur des droits de la minorité azérie d'Iran, a été arrêté le 21 février 2008 à son domicile familial, dans la ville d'Orumiyeh. Sa maison a été fouillée et son ordinateur, ses CD, ses papiers et ses livres ont été saisis, de même que des exemplaires imprimés de ses lettres d'information. Il risque d'être soumis à la torture.

Il a appelé ses proches le lendemain de son arrestation en leur indiquant qu'il se trouvait dans un centre de détention du ministère du Renseignement à Orumiyeh. Il se peut que des informations lui aient été arrachées sous la torture, car des membres des forces de sécurité ont de nouveau perquisitionné son domicile le 26 février et semblaient savoir où trouver d'autres documents et livres. Reza Daghestani n'a pas été autorisé à consulter un avocat. Sa famille, qui est très pratiquante, a été informée qu'il était accusé de diffamation envers le prophète Mahomet. Amnesty International ne sait pas exactement sur quels éléments est fondée cette accusation et craint qu'une telle information ait été donnée à ses proches afin qu'ils cessent de le soutenir. L'organisation pense qu'il est détenu uniquement en raison de ses activités pacifiques en faveur de la communauté azérie d'Iran, et qu'il s'agit par conséquent d'un prisonnier d'opinion.

Sa famille a tenté de lui rendre visite le 25 février, mais n'y a pas été autorisée. On lui a indiqué que Reza Daghestani ne pourrait recevoir aucune visite jusqu'au 10 mars au moins.

Reza Daghestani est rédacteur en chef d'une lettre d'information étudiante publiée en langue turque azérie et en persan, *Chamlibel*. Il a également rédigé des articles pour plusieurs autres publications. Par ailleurs, il a lancé une série de cours en turc azéri dans la ville de Naghdeh et établi des groupes chargés d'organiser des manifestations pacifiques dans la province de l'Azerbaïdjan de l'ouest à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, le 21 février.

Il a été membre du comité d'un groupe de campagne nommé *Urmu Azerbaijan Sesi*, qui soutenait activement plusieurs candidats potentiels d'Orumiyeh, dont aucun n'a été autorisé à se présenter aux élections législatives qui auront lieu le 14 mars. *Urmu Azerbaijan Sesi* a diffusé une déclaration publique dénonçant l'« *exclusion injuste et antidémocratique de [ses] candidats* ». Amnesty International pense que l'arrestation de Reza Daghestani est liée à certaines de ces activités non violentes, voire à toutes celles-ci.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les Azéris d'Iran parlent un dialecte du turc et sont, pour la plupart, de confession musulmane chiite. Première minorité ethnique du pays, ils vivent essentiellement dans les provinces du nord et du nord-ouest, ainsi qu'à Téhéran, la capitale. Leurs revendications en matière de droits culturels et linguistiques se font de plus en plus fortes ; ils réclament en particulier le respect du droit de bénéficier d'une éducation en turc azéri, inscrit dans la Constitution iranienne. Aux termes de l'article 15 de ce texte, le persan est la langue officielle de l'Iran et « *les documents, courriers et textes officiels, ainsi que les manuels scolaires, doivent être rédigés dans la langue et l'écriture persanes* ». Cependant, la Constitution précise également que « *les langues régionales et tribales peuvent être utilisées par la presse et les médias, ainsi que pour l'enseignement de leur littérature dans les établissements scolaires, pourvu qu'elles soient employées en complément du persan* ».

Une petite minorité prône la sécession de l'Azerbaïdjan iranien de la République islamique d'Iran en vue d'une union avec la République d'Azerbaïdjan. Depuis quelques années, l'Iran se montre de plus en plus

suspicieux à l'égard de ses minorités, dont beaucoup vivent dans des régions frontalières ; il a accusé des États étrangers comme les États-Unis ou le Royaume uni d'attiser les troubles au sein de ces communautés. Ceux qui s'efforcent de promouvoir l'identité culturelle et les droits linguistiques des Azéris sont fréquemment inculpés d'infractions définies en termes vagues, notamment d'« *agissements contre la sûreté de l'État par la promotion du panturquisme* ».

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en persan, en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- priez les autorités de libérer immédiatement et sans condition Reza Daghestani, qu'Amnesty International considère comme un prisonnier d'opinion, car il semble détenu uniquement en raison de ses activités pacifiques en faveur de la communauté azérie d'Iran ;
- efforcez-vous d'obtenir la garantie qu'il n'est pas torturé ;
- demandez instamment que Reza Daghestani soit autorisé sans délai à recevoir des visites régulières de ses proches et de l'avocat de son choix, ainsi qu'à bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- rappelez aux autorités que l'exercice de la contrainte en vue d'obtenir des aveux est interdit par l'article 38 de la Constitution iranienne.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei, The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street - Shahid Keshvar Doust Street
Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@leader.ir

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Ministre du Renseignement :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie

Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street, Pasdaran Avenue, Téhéran, République islamique d'Iran

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Ministry of Justice Building, Panzdah-Khordad Square, Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 3390 4986 (Merci de vous montrer persévérant)

Courriers électroniques : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *For the attention of Ayatollah Shahroudi* »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir
ou *via* son site Internet : www.president.ir/email

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Président du Majlis-e Shoura-e Islami (Assemblée consultative islamique) :

His Excellency Gholamali Haddad Adel

Majles-e Shoura-ye Eslami, Baharestan Square, Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 3355 6408

Courriers électroniques : hadadadel@majlis.ir

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 17 AVRIL 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.